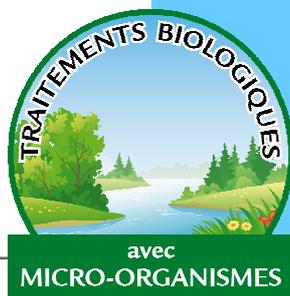


## BACTER DÉTARTRANT POUDRE

### DÉTARTRANT BIOLOGIQUE MANUEL POUR WC ET URINOIRS

#### CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

**État** : poudre  
**Comptage bactérien** :  $1,5 \times 10^8$  ufc/g  
**Odeur** : menthe poivrée  
**Couleur** : bleue  
**pH** : 1 à 1,5  
**Principaux composants** :  
 Micro-organismes\* issus de souches sélectionnées fixés sur un support naturel inerte, enzymes et acides.



Détartrage des équipements sanitaires (WC, urinoirs...)

Contribue à l'entretien des canalisations attenantes.

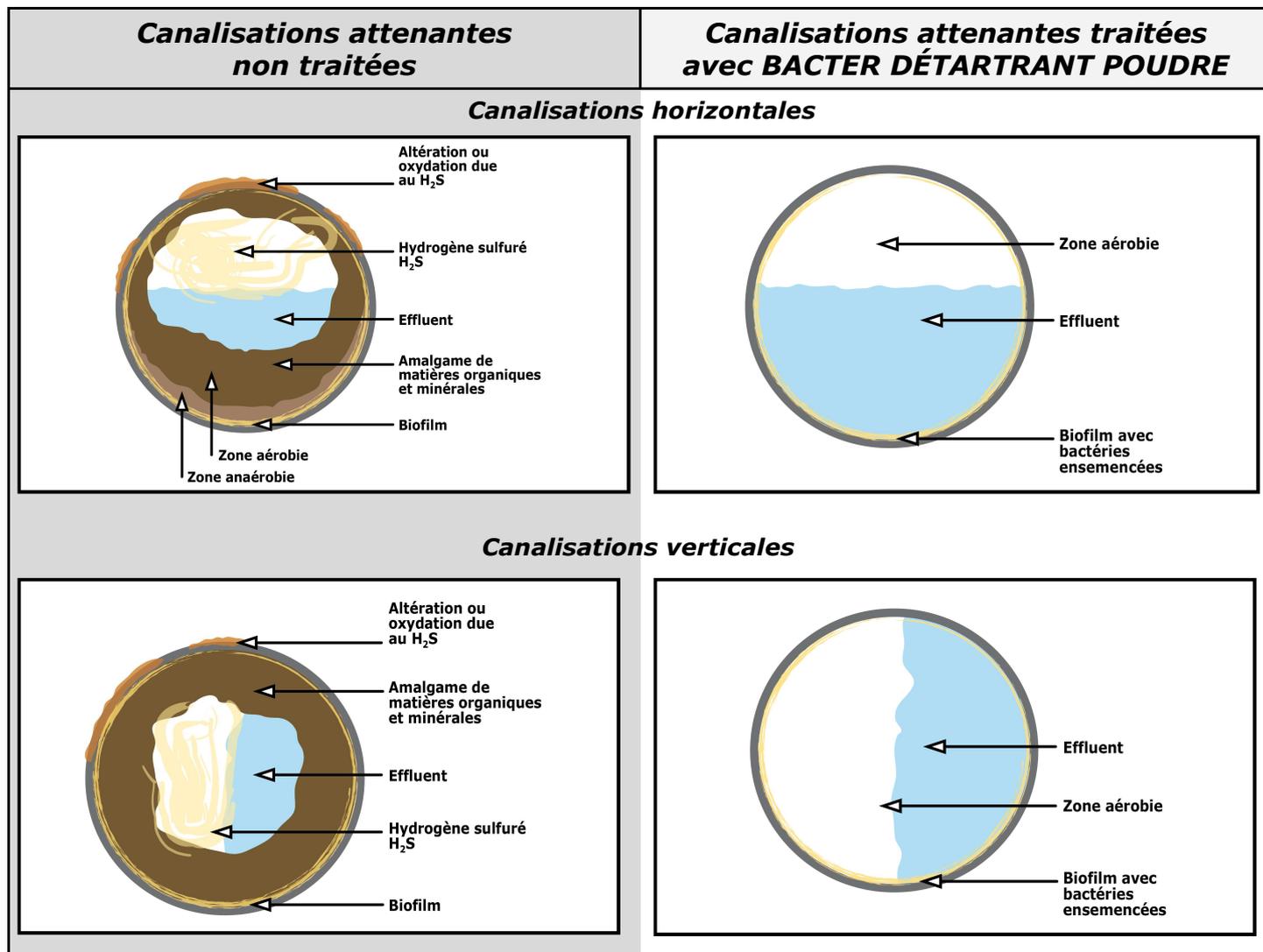
#### Avantages :

- **Puissant**, il élimine dans les sanitaires et les canalisations, l'amalgame de tartre minéral (calcaire) et de matières organiques (urates, graisses, papier hygiénique...) même durci par sédimentation grâce à l'action synergique d'un détartrant et de micro-organismes spécifiques.
- **Bioactif**, il permet de rétablir la dynamique d'écoulement dans les canalisations et évite bouchages et phénomènes de corrosion tout en améliorant le fonctionnement des équipements d'épuration situés en aval (fosses septiques, fosses de relevage...).
- **Confortable**, il élimine totalement et durablement les odeurs nauséabondes générées par les bactéries fermentatives (hydrogène sulfuré  $H_2S$ ) notamment en gênant leur prolifération.
- **Pratique**, la version en doses hydrosolubles permet un dosage et une mise en œuvre faciles. Respectueux de l'environnement, il participe activement à l'épuration des effluents pollués et limite ainsi considérablement la quantité de déchets produits.
- **Sûr**, il contient des micro-organismes non pathogènes du Groupe 1\* selon l'arrêté du 18/07/1994 modifié.

#### Utilisation de BACTER DÉTARTRANT POUDRE suivant le tableau indiqué ci-dessous

APPLICATIONS	DILUTION	MODE D'EMPLOI			
Détartrage biologique manuel des WC, cuvettes et urinoirs		Tout traitement doit être réalisé en fin de journée ou quelques heures après le nettoyage. L'utilisation du bio-activateur <b>BACTER ACTI POUDRE</b> favorise un ensemencement plus rapide et plus stable nécessaire à la création d'une biomasse active.			
1°) Préparation de la solution.	Doses à dissoudre.	Ajouter <b>BACTER DÉTARTRANT POUDRE</b> dans un seau d'eau tiède (40°C maximum), attendre 5 minutes puis remuer. Verser doucement le mélange dans les siphons, les toilettes et les urinoirs. Peut-être appliqué directement en laissant couler l'eau jusqu'à dissolution complète.			
2°) Traitement d'entretien.	Dissoudre les doses selon le tableau ci contre : Doublé les doses en cas de fort encrassement, bâtiments anciens, ou équipements sous dimensionnés.	Nature du point de traitement	ÉTAPE 1	ÉTAPE 2	Entretien
		Urinoirs	100 g/semaine/point pendant 2 semaines	50 g/semaine/point pendant 5 semaines	50 g/semaine/point
		WC et autres Évacuations	50 g/semaine/ point. Laisser agir 5 minutes, brosser et tirer la chasse d'eau.		

## Illustration de canalisations



\*Les micro organismes contenus dans **BACTER DETARTRANT POUDRE** sont du groupe 1 selon les critères de la Directive Européenne 2000/54/EC (protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à des agents biologiques au travail) et tous les micro-organismes ont été sélectionnés dans l'environnement et ne sont pas modifiés génétiquement selon les définitions de la directive Européenne 2001/18/CE (relative à la dissémination volontaire d'organismes génétiquement modifiés dans l'environnement).

### Recommandations et stockage :

Éviter tout contact avec la peau. Porter des gants et un équipement de protection appropriés. Conservation 1 an dans son emballage d'origine fermé à l'abri de la lumière, de l'humidité et du gel, dans un local frais et ventilé et hors de la portée des enfants. Refermer l'emballage après chaque utilisation.

*D.A.C.D. ne peut avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisés ses produits et des conditions de leur emploi. D.A.C.D. n'assume aucune responsabilité quant à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier. Les informations ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque cas déterminé.*